

le MAG,

N°82

Automne 2018

st-aignan
de
GRAND
Lieu



Nouvelle organisation des rythmes scolaires p. 9-11



p.7

Présentation
de la future Maison
des jeunes



p.3

Aéroport : le point
sur l'avenir du territoire

Se faire entendre !

SOMMAIRE

4

Actu métropole
et interco

5

Actu mairie

9-11

Dossier
Des idées de sorties
pour l'été

12

Vivre à
Saint-Aignan de
Grand Lieu

18

Bloc notes

On nous fait parfois un bien curieux reproche, celui d'avoir « trop anticipé » le transfert aéroportuaire. Comme si on voulait nous reprocher - sans oser le dire - de n'avoir pas anticipé l'abandon de NDDL. Imaginez seulement le signal envoyé aux opposants comme aux partisans de l'aéroport du Grand Ouest si nous avions envisagé un quelconque renoncement. La décision de construire NDDL était prise. Elle était légale, légitimée et contractualisée. Elle correspondait à l'intérêt général et au désir d'avenir de notre propre territoire.

Ceux qui ont fait obstruction à cet aménagement invoquaient des nécessités écologiques. Ils étaient même venus nous expliquer (c'était en 2006 déjà) qu'il fallait renoncer progressivement au tourisme aérien condamné à court terme par la pénurie des ressources en énergie fossile. Mais voilà, le survol de l'agglomération nantaise a doublé depuis lors. Le transport aérien ne cesse d'augmenter et toujours plus de compagnies choisissent Nantes comme escale.

Nous n'avons jamais vu ces vertueux écologistes venir manifester contre Airbus qui construit, comme chacun sait, des avions. Mais nous voyons une association très engagée auprès des « médiateurs » poursuivre son lobbying en faveur d'un développement de Nantes-Atlantique. Quel crédit accorder pour la défense des riverains à ceux-là même qui ont œuvré pour le maintien de l'aéroport actuel ? Par cohérence avec leur logique d'abandon, ils devraient plaider en faveur d'une réduction du trafic aérien et d'une ré-orientation de la piste afin de diminuer la population exposée aux nuisances. Encore leur faudrait-il admettre l'existence de ces nuisances.



Parfois encore, on nous invite à nous taire en faisant mine de croire que nous avons attendu janvier 2018 pour découvrir le périmètre d'exposition au bruit qui conditionne notre commune. Nous allons décevoir tous ceux-là. Saint-Aignan de Grand Lieu doit changer ses plans d'avenir, réorganiser sa centralité, repenser son urbanisme tout en préservant ses espaces naturels et agricoles mais Saint-Aignan de Grand Lieu doit vivre et penser, sans remords, à son avenir. Et pour cela, se faire entendre.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président
de Nantes Métropole

Edition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • **Directeur de la Publication :** Jean-Claude Lemasson • **Directeur de la Rédaction :** Pierre Péran • **Rédaction et photos :** Stéphanie Le Goff
Maquette : Mediapilote Impression à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100%, encres végétales et label Imprim'Vert. Offset 5



Merci à Merci à Kessy et Lya et leurs camarades d'avoir pris la pose le jour de la rentrée dans la cour de récréation de l'école Jules d'Herbauges.

Aéroport : le Plan de gêne sonore au cœur des débats



Suite à la décision du gouvernement de ne pas transférer l'aéroport de Nantes-Atlantique, la commune s'active pour protéger ses habitants et défendre ses intérêts. Actuellement, les discussions se cristallisent autour du futur Plan de gêne sonore mais pas seulement.

Discussions autour du PGS

À la rentrée, la préfecture a adressé aux communes riveraines de l'aéroport le projet de nouveau Plan de gêne sonore (PGS) réalisé par l'État ; projet qui doit être validé avant fin octobre par les communes concernées. À sa lecture, Jean-Claude Lemasson se dit insatisfait. Ce document, qui vise à définir le périmètre à l'intérieur duquel les habitants

sont éligibles à des aides financières pour insonoriser leur logement, se base sur des hypothèses tronquées et en de-ça de la réalité (notamment de trafic, de modèles d'avion et de motorisation...). « J'ai le sentiment que les enjeux - pourtant connus - devant guider la protection des riverains n'ont pas été pleinement saisis en dépit de mon insistance à les rappeler et des annonces faites par le Premier ministre le 17 janvier dernier » explique le maire.

Et d'ajouter : « Les conditions d'éligibilité au PGS évoluent peu. Le plafonnement des travaux d'isolation phonique reste un frein à leur réalisation. Les plus démunis ne pourront toujours pas protéger leur sommeil ». Les élus locaux des communes riveraines de l'aéroport partagent cette analyse. Ils ont unis leur voix pour demander une révision du projet de PGS, ce qu'ils ont obtenu auprès de la préfète le 18 septembre dernier. À l'heure du bouclage de ce Mag', un rendez-vous avec la ministre des Transports s'annonçait (voir dates clés ci-dessous).

Demande de dispositif d'éducation prioritaire

Cet été, Jean-Claude Lemasson a adressé un courrier à Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, pour lui demander que la commune soit reconnue au sein du dispositif d'éducation prioritaire dès la rentrée 2019-2020. Il avait déjà évoqué ce point lors de sa rencontre avec Édouard Philippe, le 3 juillet. Ce dispositif vise à corriger l'impact d'inégalités (sociales, économiques...) sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique comme le dédoublement des classes de CP et CE1. Des études démontreraient qu'un enfant régulièrement soumis à des pics sonores à proximité d'un aéroport perdrait l'équivalent d'un trimestre d'apprentissage durant sa scolarité. « Il m'apparaît indispensable de corriger les inégalités majeures que subissent les élèves en terme de réussite scolaire, générées par la présence et la persistance des nuisances sonores de la plate-forme aéroportuaire » souligne le maire.



DATES CLÉS DE JUIN À SEPTEMBRE

6 JUIN
rencontre
avec Nicole Klein,
préfète de
Loire-Atlantique

27 JUIN
rencontre avec
le directeur régional
de l'aviation civile

3 JUILLET
rencontre
avec Édouard Philippe,
Premier ministre

18 SEPTEMBRE
réunion des élus des
communes riveraines
de l'aéroport avec
Nicole Klein, préfète
de Loire-Atlantique

15 JUIN
courrier
à Elisabeth Borne,
ministre des
Transports

2 JUILLET
adoption du Contrat
d'avenir par
le Parlement
des territoires de la
région Pays de la Loire

14 AOÛT
courrier à Jean-
Michel Blanquer,
ministre
de l'Éducation
nationale

20 SEPTEMBRE
rencontre
avec Elisabeth
Borne, ministre
des Transports



EN DIRECT
DU CONSEIL

Bicloo : nouveaux services

Depuis la fin de l'été, Bicloo est monté en gamme et en services pour favoriser le déplacement à vélo dans la métropole.

De nouveaux deux-roues en libre-service ont ainsi fait leur apparition. Plus légers (-2,3 kg de moins), plus fiables (roue arrière increvable, dispositif anti-déraillement), plus pratiques (verrouillage électronique, support smartphone sur le guidon) et surtout plus nombreux, 1 230 Bicloo peuvent être quotidiennement empruntés (contre 880 auparavant). À cela s'ajoutent 1 000 autres Bicloo - mécaniques et électriques (modèles classique, cargo, pliant, adapté aux PMR) - disponibles à la location moyenne ou longue durée (d'un mois à un an).

Parmi les autres nouveautés : la possibilité d'emprunter un vélo au niveau du guidon sans passer par la borne principale (seule condition : se créer un compte en amont) ; une Maison Bicloo installée Carré Feydeau (centre-ville de Nantes) où il sera possible de faire réparer son vélo... ; de nouvelles formules d'abonnement (notamment une formule illimitée à 36€ par an) ; une application et un site web repensés pour simplifier la vie des usagers. Pour faire découvrir l'ensemble de l'offre,



une Bicloo mobile se déplace cet automne dans les 24 communes de l'agglomération. L'occasion de se faire livrer un vélo en location par exemple. À Saint-Aignan de Grand Lieu, la «Bicloo Mobile» est

passée le 11 septembre et repassera les 3 octobre, 21 novembre et 19 décembre après-midi, parking du Grand Fief.

www.bicloo.nantesmetropole.fr

Conseils municipaux du 14 mai et du 2 juillet

PLUm : la métropole de demain se dessine



Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) et se dote d'un Plan communal de sauvegarde (PCS).

PLUm signifie Plan local d'urbanisme métropolitain. C'est un document essentiel pour la métropole puisqu'il porte sur l'aménagement des 24 communes à l'horizon 2030. Il fixe les règles à suivre en matière de construction (les permis de construire sont instruits à partir des règles du PLUm) et plus largement vise à concilier les projets en matière d'habitat avec ceux des transports urbains, du développement économique, de l'environnement.

Parmi les priorités : faire plus de place à la nature en ville ; valoriser la Loire, les forêts, l'agriculture ; construire des logements de qualité ; accueillir des emplois pour tous... En chiffres, cela se traduit par 75 000 nouveaux habitants, 60 000 nouveaux emplois, 6 000 logements neufs par an,

15 000 hectares de zones agricoles protégées, une production des énergies renouvelables multipliée par trois...

Demande d'ajustements

L'élaboration du PLUm a fait l'objet d'une concertation inédite avec les maires, la population, les acteurs économiques et sociaux, l'État, la Région, le Département. En trois ans, 48 réunions publiques, 59 ateliers et 8 balades urbaines ont été organisés mobilisant 6 000 personnes. Arrêté en conseil métropolitain le 13 avril dernier, mis en délibéré dans les 24 conseils municipaux de mi-avril à mi-juillet, il est actuellement soumis à enquête publique (du 6 septembre au 19 octobre). Il sera approuvé en conseil métropolitain en février 2019.

À Saint-Aignan de Grand Lieu, le conseil municipal a émis un avis favorable tout en formulant quelques remarques. Compte tenu du renoncement de l'État à transférer l'aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame des Landes, le projet de développement de la commune est directement impacté. La commune a

obtenu l'assurance de Nantes Métropole et des services de l'État que le PLUm prendra cette donnée en compte et ne fera pas obstacle, le moment venu, au déploiement de sa nouvelle stratégie de développement.

Enquête publique du 6 septembre au 19 octobre. Documents accessibles en ligne et en mairie. À noter : les propositions de zonages émises doivent se lire au regard de la servitude du Plan d'exposition au bruit (PEB) qui est par ailleurs susceptible d'évoluer. En savoir + sur le PLUm : www.plum.nantesmetropole.fr

Un PCS en cas d'urgence

Saint-Aignan de Grand Lieu se dote d'un Plan communal de sauvegarde (PCS). Adopté à l'unanimité, cet outil permet à la collectivité de s'organiser pour faire face à d'éventuels dangers ou situations de crise en prenant les mesures de protection et de sécurité civile adaptées pour la population : alerte, information, protection et soutien au regard des risques.

Placé sous la responsabilité du maire, le PCS s'intègre dans l'organisation générale des secours. Il vient en complément du dispositif Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile). Il est déclenché à la demande de la préfecture en cas d'événement majeur ou grave impactant la commune (incendie, inondation, tremblement de terre, accident industriel...) ou en cas de prévision d'un événement majeur (tempête, grand froid, canicule...).

Tan : ligne 98 renforcée

Comme chaque année, le réseau nantais de transport en commun fait évoluer son offre. Concernant le secteur de Saint-Aignan de Grand Lieu, des évolutions du service de la ligne 98 (Grèneraie / Saint-Aignan de Grand Lieu) sont à noter compte tenu de la hausse du nombre de voyageurs qui l'empruntent (1 500 voyageurs par jour).

Cette ligne voit sa fréquence renforcée en jour bleu (du lundi au vendredi en période scolaire), soit toutes les 18 minutes en heures de pointe



contre 21 minutes auparavant. Deux départs supplémentaires sont aussi effectués les dimanches et jours fériés, dans les deux sens, permettant à la fois une meilleure régularité de la ligne et une offre plus lisible pour les voyageurs.

www.tan.fr

Rénovation de l'éclairage public

161 lampadaires au sodium vont être remplacés par des modèles à leds dans la commune dans un souci d'économie d'énergie. A la clé, une baisse de la facture énergétique de 2 800 € par an pour la collectivité, la puissance nécessaire passant de 25 à 11 kw (- 55%). Les rues concernées se situent dans la zone d'activités aéroportuaire de Nantes-Atlantique (D2A) : rues Sandos Dumont, Saint-Exupéry, de l'Aérodrome, Nungesser et Coli, Charles-Lindberg ; ainsi que dans le village des Écobuts (voir page 6).

Cette opération s'inscrit dans le programme annuel de rénovation des installations de Nantes Métropole. Pour rappel, la commune est aussi équipée de lampadaires alimentés par des panneaux solaires au centre commercial, place Saint-Amani, lotissements du Moulin des rives et de la Lucaserie ou encore le long de cheminements (salle Polyvalente, salle de la Pavelle, école Jules d'Herbauges, rue des Aigrettes...)

Responsable du service Vie locale

Lise Tatibouet a pris la tête du service Vie locale le 1^{er} juin dernier au sein de la mairie. Un service qui comprend l'Espace Vie Locale, la médiathèque, l'école de musique ainsi que toutes les manifestations culturelles (Fête de la musique, fête de Pierre Aigüe, Salon d'art, Festifolies...). Elle prend la succession de Danièle Bourasseau, partie en retraite. L'occasion d'apporter un nouvel élan à ce service. Titulaire du concours d'attaché territorial mais aussi d'un diplôme d'État en animation socioculturelle, elle arrive de la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz où elle occupait le poste de responsable du service Petite enfance, enfance et jeunesse depuis 2014. Précédemment, elle a été responsable du pôle socioculturel de la communauté de communes du secteur de Derval.



Coup neuf sur les espaces sportifs



En août 2019, le stade Jean-Bertin bénéficiera de deux terrains synthétiques.

Les trois actuels terrains de foot du stade Jean-Bertin sont usés. Décision a donc été prise de les remplacer mais en inscrivant ce projet dans une réflexion plus large de réaménagement des espaces extérieurs du site et de développement de leur usage.

Deux terrains de foot seront redessinés. Un terrain d'honneur homologué de niveau V qui sera légèrement déplacé par rapport à l'actuel - en retrait des vestiaires - pour aménager une zone de circulation piétons-vélos et aussi offrir davantage d'espace au public les jours de match. Et un terrain d'entraînement de foot à 8 homologué en remplacement d'un des deux actuels terrains d'entraînement. Fini l'herbe, les deux terrains seront en gazon synthétique (le choix du

matériau de remplissage des billes n'est pas encore arrêté). Certes un peu plus cher, ce revêtement est plus adapté à la fréquence d'utilisation du stade et nécessite moins d'entretien. « Ces espaces sportifs extérieurs pourront accueillir ponctuellement d'autres utilisateurs en quête de plein air (tai-chi, volley, animation sportive...) » précise Anne Nail, adjointe chargée de la vie associative et du sport.

Aménagements paysagers

Cette réorganisation permettra également de dégager un espace sportif engazonné de 2 500 m² jouxtant le bois qui pourrait à l'avenir être aménagé en parcours sportif (réflexion en cours). Des aménagements paysagers seront réalisés le long du cimetière et devant la salle Polyvalente. Un chemin allant de la rue des Frères-Rousseau vers le cimetière sera ultérieurement dessiné. Le parking de la salle de la Pavelle sera agrandi de façon à ce que les usagers du stade occupent cette zone de stationnement.

Le coût s'élève à 1,3 millions d'euros HT dont 570 000 € de subventions (État, Fédération de foot...). En concertation avec les associations, les travaux démarreront au printemps 2019 pour 4 mois. Le stade rouvrira en août pour la nouvelle saison.

Écobuts / Nosterie : les habitants concertés

La route qui traverse les villages des Écobuts et de la Nosterie est en mauvais état et la vitesse y est excessive. À la demande de la mairie, Nantes Métropole a été sollicitée pour réaliser les études et les travaux nécessaires dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention.

Deux réunions de riverains ont été organisées - en avril et en juin - pour recueillir leurs attentes puis leur présenter le projet et enfin l'ajuster en fonction

de leurs réactions. Ainsi, initialement prévus sur 650 m, les travaux porteront finalement sur 1 km. « Pour autant, le budget n'a pas augmenté (640 000 € TTC), c'est le niveau de qualification qui a été réduit » explique le technicien de Nantes Métropole, Alban Pipaud.

Pour amener les automobilistes à respecter la limitation à 30 km/h, la largeur de la chaussée va être réduite au profit d'un chemin piétonnier sécurisé (d'1,80 m de large) le long de la rue des Écobuts. À chaque entrée de village, une écluse centrale - permettant le passage d'un véhicule à la fois - sera aménagée. Deux plateaux ralentisseurs ponctueront aussi cette route.



Deux réunions ont permis aux riverains de donner leur avis sur les prochains travaux.

Prévus au premier trimestre 2019, les travaux devraient s'achever avant l'été. Dans le même temps, les réseaux d'eaux pluviales seront repris sur 1 km, l'éclairage public renouvelé ; les fossés busés sur toutes les parties urbaines.

Une nouvelle maison pour les jeunes



Les travaux ont été confiés au cabinet Le Floch architecture.

Le coup d'envoi des travaux sera donné cet automne, parc de Grand Lieu. Dans quelques mois, les 11-25 ans et leurs animateurs prendront possession des lieux.

Une nouvelle Maison des jeunes s'apprête à voir le jour parc de Grand Lieu. Elle prendra place avenue de la Presqu'île du Dun, juste à côté du skate park. Elle remplacera l'Espace jeunes situé rue du Grand Fief (derrière la médiathèque). Dédié aux 11-25 ans, ce sera un lieu de rencontres, d'échanges, d'accompagnement, de détente, d'activités, de sorties... encadrés par des animateurs.

Emplacement stratégique

Le nouvel emplacement se veut stratégique : dans un cadre de verdure doté d'un skate park, de deux courts de tennis, d'aires de jeux et bientôt d'un city park (terrain de

sport fermé qui permet de jouer au football, basket, handball, volley...); le tout à proximité du groupe scolaire Jules d'Herbauges. Réserve de longue date pour ce projet, ce terrain a un temps été réinterrogé compte-tenu de la décision de l'État d'abandonner le transfert de l'aéroport (voir Parole d'élu ci-dessous) mais c'est l'unique réserve foncière dont dispose la commune pour le concrétiser, contrainte à la fois par le Plan d'exposition au bruit (PEB) et par la loi Littoral.

Superficie de 260 m²

De plain-pied, le bâtiment offrira une superficie de 260 m² (contre 190 m² actuellement). Il s'ouvrira sur un espace partagé de 77 m² qui distribuera une première salle d'activités de 40 m² pour les 11-15 ans ; une seconde salle d'activités de 29 m² pour les 16-25 ans ; une salle de bricolage de 20 m². A cela s'ajoutent un bureau pour les animateurs ; un autre pour les permanences ; des locaux techniques (régie, ménage...) ; des sanitaires. Côté rue,

un abri vélos est prévu ; côté parc une terrasse de 37 m² ainsi qu'un préau de 24m².

Protection acoustique renforcée

La façade sera blanche rehaussée d'une touche de vert. Sur le toit, des tuiles, du zinc mais aussi des panneaux photovoltaïques qui répondront aux besoins de consommation en eau chaude et en électricité du bâtiment. Une enveloppe supplémentaire de 25 000€ a été ajoutée au projet initial pour renforcer la protection acoustique. Plus largement, les matériaux de construction sains et respectueux de l'environnement seront privilégiés.

Un budget de 710 000 € TTC a été voté pour cette réalisation, dont 200 000 € de subventions (État, Caf). Les travaux devraient démarrer à l'automne pour une durée de 9 mois. La nouvelle Maison des jeunes ouvrira ses portes à la rentrée 2019.

Parole d'élu : Patrick Bague, adjoint chargé des travaux et des équipements

Les travaux ont pris plusieurs mois de retard en raison d'un changement de maîtrise d'œuvre. Puis, suite à l'annonce de l'abandon du transfert de l'aéroport, nous nous sommes interrogés : fallait-il maintenir ou non le projet de Maison des jeunes compte tenu des nuisances sonores ? En conseil municipal de mai, nous avons voté à l'unanimité (moins 5 abstentions de l'opposition), la poursuite du projet. La décision du gouvernement ne doit pas nous faire renoncer à notre volonté d'améliorer la qualité de vie des Aignonais. Or, l'actuel Espace jeunes a fait son temps. Le bâtiment a plus de 40 ans et ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui. Le futur équipement offrira un confort (y compris acoustique) nettement supérieur qui profitera à nos jeunes.

La médiathèque fait sa rentrée



Séance ciné-goûter gratuite lors de chaque période de vacances !

La médiathèque lance de nouvelles animations tout en maintenant les rendez-vous récurrents qui séduisent ses adhérents.

Les jeux de société vont petit à petit côtoyer les livres. Dans le cadre d'un partenariat avec une ludothèque, une dizaine de jeux seront à découvrir

sur place chaque mois (à partir de janvier). Lire et jouer sont deux activités complémentaires que les bibliothécaires souhaitent encourager. En revanche, il n'y aura plus de fonds CD.

L'illustratrice jeunesse nantaise Laëtitia Le Saux viendra animer un atelier « confection de doudou » suivi d'une séance de dédicaces (5 déc.). L'Aignonais Jean-Michel Adrien est également

attendu (24 nov.). Entrepreneur à l'international, il est aussi l'auteur d'un second roman, « Pour tout l'or du Pérou. »

Trois ateliers mensuels débutent à raison d'un samedi par mois (jusqu'en juin). Atelier d'écriture pour adulte, atelier d'illustration bande-dessinée pour enfant, atelier quiet book (fabrication de livres d'activités pour enfants). Tous sont complets.

Les « Mots Melly Malo », les séances de lecture dédiées au moins de 3 ans, animées par Pascale, se poursuivent à raison d'un mercredi ou d'un samedi par mois. Le « Parlez-moi de... » évolue en Parlez-moi de vos savoirs-faire pour permettre aux participants de partager plus qu'un coup de cœur en lecture, un samedi par mois.

Le « Rendez-vous des P'tites oreilles » change de nom et devient « Dédé et Mina racontent ». Toujours réservé aux 4-8 ans, un mercredi par mois, il est animé par un nouveau binôme. André racontera des histoires puis Martine animera un temps créatif. Les cinés-goûters deviennent plus fréquents : à chaque période de vacances (Mon voisin Totoro le 24 oct.).

Horaires détaillés page 17

Des actions «vertes»

La commune agit concrètement en faveur du développement durable. La preuve en actions.

Collecte de vélos. Vous disposez de vieux vélos usés ou cassés ? Et si vous en faisiez don ? L'entreprise sociale Atao posera sa cabane de chantier du 24 septembre au 8 octobre, parking du Grand Fief, pour les collecter. Ensuite, de petites mains se chargeront de les réparer et de les revendre à petit prix.

Broyage des déchets. La commune renouvelle son opération de broyage des déchets verts en partenariat avec l'association Compostri. Rendez-vous vendredi 9 novembre, entre 13h30 et 16h30, parking du Grand fief. Vous pourrez faire broyer gratuitement vos déchets verts.

Voiture électrique. En remplacement d'un véhicule à bout de souffle, la commune vient d'acquérir une Renault « Zoé », une voiture électrique qui présente plusieurs avantages. Moins polluante, elle participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre donc à l'amélioration de la qualité de l'air. Elle réduit aussi la dépendance énergétique au pétrole du secteur des transports.



Économie d'énergie. La commune apporte son aide aux habitants qui investissent dans des dispositifs d'économie d'énergie : panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, systèmes de récupération d'eau de pluie. Le formulaire de demande de subvention est à retirer à l'accueil de la mairie.

Réduction des déchets. Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, 3 ateliers sont organisés mercredi 21 novembre, à la médiathèque : réparation de petit électroménager (de 10h à 13h) ; pliage de tissu (de 14h à 16h), fabrication d'un sapin de Noël en carton et de décorations de Noël à partir de matériaux de récupération (de 14h30 à 17h).

Gratuit sur inscription au 02 40 26 44 44.

Une nouvelle organisation des temps scolaires



Depuis septembre, les écoliers n'ont plus classe le mercredi matin mais seulement les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ce retour aux 4 jours d'école amène à une nouvelle organisation.

Les horaires d'avant 2014 ont repris du service. Les maternelles vont à l'école de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ; les élémentaires de 8h45 à 11h55 et de 13h40 à 16h30.

De ce fait, il n'y a plus de Temps d'activités périscolaires (Tap) les lundi, mardi et vendredi de 15h30 à 16h30 comme c'était le cas depuis 4 ans. Comme la commune ne souhaitait pas priver les enfants de ces activités de découverte et d'éveil - très appréciées et très fréquentées -, décision a été prise de les repositionner le midi et le soir. D'autant qu'elles figurent dans le Projet éducatif du territoire (PEDT) 2017-2020.

Concrètement, ces activités sont proposées aux enfants qui déjeunent à la cantine et/ou qui fréquentent l'accueil périscolaire après la classe, de 16h30 à 17h30. Ces activités ne coûtent pas plus cher qu'un repas à la cantine ou une heure d'accueil périscolaire. Elles sont davantage destinées aux élémentaires, les maternelles faisant la sieste après manger. Au programme : relaxation, yoga, lecture, musique, théâtre, danse, jardinage, modelage, poterie, création de BD, club sciences, goûter-philo, rollers...

Activités d'éveil maintenues

Pour assurer une vraie continuité éducative, les enfants s'inscrivent à l'activité de leur choix et s'engagent à la suivre intégralement (soit un cycle d'environ 7 semaines). De leur côté, les parents attendent la fin de l'activité pour récupérer leur enfant. Ceux qui sont inscrits à l'accueil périscolaire sont ensuite pris en charge.

Pour rappel, le gouvernement a proposé aux communes de revenir aux 4 jours

d'école en 2017. Saint-Aignan de Grand Lieu a concerté parents et enseignants afin d'éclairer la décision à prendre. Ils ont opté pour un retour aux 4 jours considérant que le rythme sur 4,5 jours fatiguait les enfants, surtout les petits. Le conseil municipal a choisi, à une courte majorité, de se conformer à leur souhait.

Et au centre de loisirs ?

Le centre de loisirs de la Plinguetière s'adapte à cette nouvelle organisation des temps scolaires et rouvre ses portes à tous les enfants dès le mercredi matin (depuis 2014, seuls les élèves scolarisés à l'école Saint-Pierre - restée à 4 jours de classe - le fréquentaient).

Le mercredi, il est désormais ouvert soit à la journée avec repas (de 7h30 à 18h30) soit à la demi-journée avec repas (de 7h30 à 13h30).

Parole d'élue : Isabelle Kouassi, adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse

En revenant à la semaine de 4 jours, nous avons respecté l'expression majoritaire des parents et des enseignants concertés. Mais dans le même temps, il nous semblait essentiel de tout mettre en œuvre pour maintenir gratuitement les activités que nous proposons aux enfants durant les Tap et ce, dans l'intérêt des enfants et pour être cohérent avec notre Projet éducatif de territoire. Hélas, cette nouvelle organisation nécessite malgré tout moins d'agents (1,4 équivalent temps plein en moins). Le volume horaire des animateurs a dû être réduit, accentuant leur précarité, ce que nous déplorons. Cette réorganisation engendre aussi un coût pour la commune.

Coup de projecteur sur le restaurant scolaire

Le déjeuner est un moment important dans la journée des écoliers. Il offre 1h45 de pause, permet de reprendre des forces et de partager un moment convivial. À Saint-Aignan de Grand Lieu, 80% des enfants scolarisés fréquentent le restaurant scolaire.

En moyenne, 370 repas sont servis tous les jours. Ils sont cuisinés sur place, par le chef cuisinier Cyril Chartier (voir ci-contre), contrairement à d'autres restaurants scolaires qui fonctionnent en liaison froide et n'ont plus qu'à les réchauffer. En amont, les menus sont élaborés par une diététicienne (et adaptés selon les allergies alimentaires). Le prestataire est la société de restauration collective API.

Dans les assiettes, un maximum de produits frais, bio, locaux, labellisés. Le pain est fourni par la boulangerie l'Arbre à pain, les pommes proviennent des Vergers d'Herbauges, les carottes



Animation autour des céréales en partenariat avec la société Tipiak en 2018.

d'un producteur de Saint-Julien de Concelles... Des efforts qui devraient s'accroître, Nantes Métropole mettant en place un Projet alimentaire territorial (PAT) visant à développer les circuits courts d'alimentation du territoire.

Les élèves de maternelle mangent en premier dans une vaste salle de 300 m². D'abord ceux du groupe scolaire

Jules d'Herbauges puis ceux de l'école Saint-Pierre qui arrivent en car. Ils s'installent à table assistés par un adulte pour deux tables. Les élèves d'élémentaire prennent ensuite le relais. Plus autonomes, un plateau en main, ils se servent comme dans un self, en quatre rotations, et dévorent leur assiette sous l'œil vigilant de trois animateurs.

Les menus sont en ligne sur le site internet saint-aignan-grandlieu.fr et sur l'application Nantes dans ma poche.

Zoom sur le chef

Cyril Chartier entame sa 2^e rentrée à Saint-Aignan de Grand Lieu en tant que chef cuisinier. Dès 6h du matin, il s'active aux fourneaux. À partir des menus élaborés par une diététicienne et des matières premières qui lui ont été livrées, il prépare le repas du jour.



«Je considère que nous avons un rôle d'éducation au goût. J'adore quand les enfants viennent me dire que c'était bon ; me montrent leur assiette vide... Je fais attention à ne pas trop saler ni trop sucrer les plats. Je compense avec les épices.» Auparavant, Cyril Chartier a été charcutier-traiteur pendant 15 ans puis a travaillé en brasserie pendant une dizaine d'années.

Chiffres clés



80%

des enfants scolarisés fréquentent la cantine



370

repas sont servis en moyenne chaque jour



1

produit bio au menu chaque jour et au moins 1 produit labellisé et 1 produit local par semaine



1

repas thématique par mois et 1 animation par trimestre



1,12€ à 4,78€

le prix du repas varie selon le quotient familial et le taux d'effort.

La commune agit pour l'école

Saint-Aignan de Grand Lieu est propriétaire du groupe scolaire Jules d'Herbauges. Elle entretient et agrandit ces bâtiments. Depuis 2012, environ 2,3 millions d'euros ont été consacrés à la construction d'un grand dortoir et d'une salle de motricité ; la création de deux nouvelles classes et d'un préau ; le réaménagement de l'entrée de l'école et à la sécurisation du parking attenant...

La commune a équipé les 9 salles de classe d'élémentaire de Tableaux blancs interactifs (TBI) à 1 600€ pièce. Elle consacre aussi près de 23 000€ par an à l'achat de fournitures scolaires, livres, matériel sélectionnés par les enseignants, soit 65€ par élève et 22 000€ aux projets pédagogiques (sorties culturelles...) qu'ils mettent en place.

Employés par la commune, 5 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) assistent au quotidien les professeurs des écoles maternelles, soit un par classe. 5 agents d'entretien assurent le nettoyage des classes, dortoirs, salles de motricité... Dans la cour de récréation, les agents des espaces verts entretiennent les arbres, haies, parterres. Les agents des services techniques assurent la maintenance courante des bâtiments (peinture, plomberie...).

Côté périscolaire, 1 responsable et 6 animateurs accueillent les enfants avant et après la classe. 14 agents sont mobilisés lors de la pause déjeuner. Un animateur gère la petite garderie du soir ; un autre encadre l'étude surveillée. Tous sont employés par Saint-Aignan de Grand Lieu.

Retour en images



Amitié durable

Depuis plus de 20 ans, Saint-Aignan de Grand Lieu et Thüngersheim entretiennent des liens d'amitié dans le cadre d'un jumelage. Le week-end de l'Ascension, une quarantaine de familles allemandes ont fait le déplacement jusqu'ici. Pour célébrer cette entente, une cérémonie a eu lieu, dans la bonne humeur, comme l'attestent ces figures joviales.



Il était une fois Pierre Aigüe

Écouter le conteur Olivier Nunge est un régal pour les oreilles et pour les yeux tant il vit physiquement ses histoires. Petits et grands ont pu profiter de son show lors de la Fête de Pierre Aigüe, fin juin. Les visiteurs ont aussi apprécié les balades en barque sur le lac et les balades en calèche aux alentours, le stand de maquillage, l'atelier d'arts créatifs, le caricaturiste...

Musiciens en fête

C'est dans le parc du presbytère, sous le soleil couchant, que les élèves de l'école de musique se sont relayés pour célébrer la 37^e édition de la Fête de la musique vendredi 22 juin. Parents, familles, amis, tous étaient là pour les applaudir.

Calyps' Atlantic a ensuite fait résonner ses tambours des Caraïbes et Mezzo musique a poussé la chansonnette française et jazzy !



Rentrée conviviale

Plus de 500 Aignonais s'étaient donné rendez-vous place Millénia, samedi 25 août, à l'occasion de la Fête de rentrée. Installés autour de grandes tablées, moules-frites, burgers ou crêpes dans les assiettes, les conversations allaient bon train. Rythmée par la soul, le blues et le funk du quartet nantais Proud Mary, la soirée s'est terminée par un feu d'artifice.



Leçon d'orgue

La virtuosité du jeune organiste suisse Benjamin Righetti a été appréciée mercredi 4 juillet, à l'église. Les partitions de Bach et l'Italie défilaient devant lui sur ses deux tablettes numériques tandis que ses mains virevoltaient au-dessus du clavier et ses pieds - en chaussettes, l'une rouge ; l'autre bleu - dansaient au-dessus du pédalier. Un pur moment de musique classique !



Livres et CD à foison

Une BD par-ci, un roman par-là, quelques disques, des revues... Le 8 septembre, la 2^e édition de la bourse aux livres et aux CD organisée par la médiathèque a été un franc succès. Plus 1 500 documents ont trouvé acquéreur. De quoi bien démarrer la rentrée !

Une soirée au pays des contes

Dans le cadre du festival Celtomania, le conteur breton Patrik Ewen fait escale à Saint-Aignan de Grand Lieu. Une invitation à saisir pour embarquer dans son monde.



Avec sa longue barbe blanche et son air de druide, Patrik Ewen a le physique de l'emploi ! Conteur-chanteur-musicien breton, il vient présenter son dernier spectacle « À la lisière des trois pays... et des deux mondes ». Un endroit magique dont il nous ouvre les portes et où se côtoient des personnages hauts en couleur. Tout son talent réside dans sa façon de parler des choses simples de la vie, mêlant humour et poésie. À travers ses histoires, il est question de naissance, de mariage, de mort, de contrebande... Il a l'art d'envoûter le public avec ses mots mais aussi avec sa musique qui rythme ses récits (accordéon, banjo, guitare, harmonica...).

Des Monts d'Arrée aux rives de Grand Lieu

Il faut dire que l'homme a près de 50 ans de métier. À 70 ans, Patrik Ewen est considéré comme le conteur le plus célèbre d'Armorique. Il débute

en donnant des concerts et en sortant des disques s'inspirant des vieilles ballades traditionnelles bretonnes. Il se fait un nom avec une chanson sur son pays d'origine « Là-bas dans les Monts d'Arrée ». Très vite, sa passion pour les histoires et son terroir l'amène à conter lors de ses spectacles.

La venue de Patrik Ewen à Saint-Aignan de Grand Lieu s'inscrit dans le cadre de Celtomania. Ce festival de la culture bretonne en Loire-Atlantique vit cette année sa 29^e édition, du 5 octobre au 11 novembre. Une quinzaine de spectacles sont à découvrir dans autant de lieux différents (www.celtomania.fr).

Samedi 20 octobre, 20h30
Salle de l'Héronnière
Tout public à partir de 8 ans
Tarif : 7€ (gratuit pour les - 12 ans)
+ CD Celtomania 2018 offert
Spectacle offert avec le Pass' senior
Réservations : 02 40 26 44 44

Olivier Nunge en lever de rideau

Son nom vous dit peut-être quelque chose ? Olivier Nunge, alias Lolo le conteur, a participé aux Festifolies 2017. Vous l'avez peut-être aussi croisé à la Fête de Pierre Aigüe cette année où il proposait des balades contées... À moins que cela ne soit à la médiathèque où il animait des ateliers d'écriture ? Avec ses histoires pleines de malice et de drôlerie, ses nombreuses mimiques, ce conteur nantais assurera le lever de rideau du spectacle de Patrik Ewen.



Retrouvez tout le programme de Celtomania dans votre boîte aux lettres avec ce Mag'.



Parole d' élu : Pierre Péran, adjoint en charge de l'animation du territoire

Notre commune va accueillir Patrik Ewen, un conteur breton renommé, un musicien-chanteur bavard ! L'occasion d'une rencontre entre deux territoires de légendes. Les riverains de Grand Lieu que nous sommes ont hérité d'un patrimoine remarquable. On ne sait pas toujours quel usage faire des légendes alors qu'elles imprègnent notre imaginaire et valorisent notre environnement. Patrik Ewen a découvert les Monts d'Arrée il y a 50 ans, un territoire au centre de la Bretagne où les Bretons situent la porte de l'enfer. D'une terre austère, il a extrait des histoires pleines de poésie et d'une drôlerie à toute épreuve. Il est le pape des conteurs bretons et, comme Merlin, un enchanteur qui vous emporte dans son univers.

L'art tient son 26^e salon

Rendez-vous culturel incontournable, le Salon d'art se déroule du 27 octobre au 11 novembre.

Durant deux semaines, la salle de l'Héronnière va se transformer en galerie d'art. 26 artistes sont attendus : 17 peintres et 9 sculpteurs et environ 2 000 visiteurs.

Peintre invité d'honneur, Jean-Yves Marrec est originaire de Brest. Aujourd'hui installé à Quimper, dans son atelier du Galet blanc, il se définit comme un « pastelliste maritime ». Les bords de mer, les ports, les bateaux... sont ses sujets de prédilection. Il reconnaît devoir beaucoup « aux couleurs iodées du Finistère ». Peintre décorateur de métier, il s'est formé au fil du temps au contact d'amis artistes. Membre des Pastellistes de France, son travail a été récompensé à de nombreuses reprises. Ses œuvres figurent dans des collections privées aussi bien en France qu'à l'étranger.

Sculpteur invité d'honneur, Alain-Marie Parmentier est originaire des Vosges et Nantais d'adoption. Autodidacte, professionnel depuis 2001, il travaille aussi bien la terre, le bois, la pierre, la résine que la fonte de métal. Ses créations épousent des lignes sobres, pures qui visent à produire « une émotion profonde et apaisante dans une joyeuse harmonie avec la nature » selon ses termes. Il réalise aussi des œuvres plus monumentales pour les parcs et jardins. Il expose principalement à Paris (Carrousel du Louvre, Cité internationale des arts...) et à l'étranger (Angleterre, Pays-Bas...). Cette année, il a reçu la médaille d'argent de la Société académique Arts-Sciences-Lettres.



Comme le veut la tradition, les lauréats de l'édition précédente reviennent avec de nouvelles œuvres. Il s'agit des peintres Marianne Alliot (prix du jury) et Nathalie Lehec (prix du public) et du sculpteur Joce (prix du public). Une Aignanaise membre de l'AFR, Christine Lannurien, sera présente. À noter que toutes les œuvres exposées seront en vente à l'issue du salon.

Du 27 octobre au 11 novembre
Salle de l'Héronnière - Entrée libre
De 15h à 18h en semaine
De 14h à 18h week-ends et jours fériés



Zoom sur le commissaire du salon



Depuis 10 ans, le Brennois Jean-Joël Brégeon aide la commune à sélectionner les artistes qui sont présentés à chaque édition du Salon. Une mission qui lui va comme un gant tant il est passionné d'art. Un univers qu'il découvre enfant. Son père, Jean-Armand Brégeon, était artiste peintre : « Gosse, il m'a appris pas mal de choses dans son atelier ».

Pourtant, c'est à l'Histoire qu'il consacre sa carrière, devenant professeur, signant une quinzaine de livres ainsi que de nombreux articles dans des revues spécialisées.

Mais en parallèle, il arpente les galeries, les musées, les expositions... jusqu'à devenir pointu ! Avec la retraite, il reprend ses pinceaux pour peindre des paysages.

Pour le Salon, il mise sur l'éclectisme : « Du figuratif, de l'abstrait. De l'académisme, de l'audacieux. Des professionnels et des amateurs distingués. Ce salon se veut pédagogique et doit être accessible au plus grand nombre. J'aime que les visiteurs réagissent face aux œuvres, qu'ils critiquent, s'extasient... »

Vadim Allouche, sauveteur d'abeilles

Ne vous fiez pas à son prénom d'origine ukrainienne (d'où vient sa grand-mère), Vadim Allouche est Aignonais. Voilà un an qu'il est passé du statut d'amateur à celui de professionnel en apiculture. Une évolution qui s'explique par des problèmes de santé qui n'étaient plus compatibles avec son métier de plombier-chauffagiste et par une passion grandissante pour les abeilles.

Ses Ruchers des Halbrans - du nom de l'Halbrandière où il est né et où il a installé ses premières ruches - ont pris de l'ampleur. Il est passé de 80 à 240 ruches. L'objectif est d'atteindre les 500. Certaines sont installées dans la commune, d'autres aux alentours (Pont Saint-Martin, Bouaye, Rezé...) mais aussi en Bretagne, Maine et Loire, Vienne. Cette «transhumance» lui permet de produire des miels aux saveurs différentes : acacia, colza, tilleul, tournesol, sarrasin, châtaigner...

Sans cesse sur la route pour s'assurer que son cheptel va bien, il prend son métier à cœur et transmet son savoir-faire au lycée agricole de Saint-Herblain : «L'homme est en train de détruire la planète et faire disparaître les abeilles or, elles jouent un rôle essentiel en pollinisant les plantes. Sauver les abeilles, c'est un peu sauver le monde...».

Puriste, il fabrique lui-même ses ruches, élève ses reines, récolte et met en pot le miel à la main, vend sa production sur les marchés (Nantes-Zola le jeudi matin, Sainte-Pazanne le vendredi matin, Arthon-en-Retz le vendredi soir, Nantes-Doulon le dimanche matin) mais aussi devant son domicile (8 route de la Landaiserie) le samedi matin.



Albert Tourneur, le pinceau à la main

La date est inscrite à son agenda depuis longtemps. Albert Tourneur prendra part à la 26^e édition du Salon d'art. Président de l'Association familiale rurale (AFR), il prêtera main forte au montage et au démontage des installations. Peintre amateur, il sera membre du jury qui décerne deux prix. L'an dernier, il s'était retrouvé dans la position d'artiste exposant : « Une belle reconnaissance et la preuve que les tableaux produits dans la section dessin de l'association sont de bon niveau ».

Albert Tourneur a rejoint l'AFR à l'âge de la retraite. Cadre dans le bâtiment à Nantes, Paris, au Maghreb et Aignonais depuis 45 ans il n'avait jusque là pas eu le temps de s'investir dans le monde associatif. « Jeune, j'aimais dessiner. Pour le travail, il m'arrivait d'esquisser une épure, une perspective. J'avais envie de m'y remettre ». Acrylique, aquarelle, pastel... ; paysage, figuratif, abstrait... il teste toutes les techniques et les styles. « Peindre me procure de bonnes sensations, me repose, me permet de m'évader... ». La cadence est soutenue : 25 à 30 tableaux par an.

De fil en aiguille, il passe d'élève au cours de dessin à co-président de l'association qui compte au total 8 activités principales (modelage, cartonnage, reliure...) et environ 80 adhérents. Il met en place des binômes pour les postes à responsabilité ; encourage l'organisation de stages avec des professionnels ; impulse la découverte de nouvelles activités (mandala, meuble en carton...). Cet automne, il s'investira aux côtés d'une nouvelle équipe pour que perdure les bourses aux jouets et aux vêtements.



La «der des ders»



Ces fêrus d'histoire ont réalisé un travail de foumi plongeant dans les archives communales, départementales, militaires ; croisant ces données avec des recherches sur internet.

Le groupe Histoire signe dans ce Mag' sa dernière chronique sur 1914-1918. C'est sa «der des ders», selon l'expression qui désigne aussi ce conflit. Au sortir de cette période, tout le monde voulait en effet croire que la Première guerre mondiale serait la dernière...

Le groupe Histoire «Sur les pas d'Amani» vient de mettre un point final à près de cinq ans de recherches réalisées dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale. L'aboutissement de ce travail se concrétise par la publication d'un livre.

Au fil des pages, on découvre le destin de 86 soldats aignonais morts pour la France. Une petite fiche est dédiée à chacun indiquant son nom, sa date de naissance, son lien avec la commune, sa profession, sa date d'incorporation et son régiment, les circonstances de son décès... Toutes sont ensuite replacées dans le contexte général : mobilisation, vie dans les tranchées, batailles, camps de prisonniers, hôpitaux, maladies (typhoïde, tuberculose, grippe espagnole...) permettant d'aborder la Grande guerre sous un angle local. En complément de ce livre, le groupe Histoire propose une exposition à découvrir à la médiathèque du 9 au 19 novembre.

« En mémoire de nos soldats morts pour la France » 150 pages, 16€ (disponible partir du 10 nov).



Spectacle : «À l'arrière des tranchées»

En première ligne, casques enfoncés sur la tête, englués dans les tranchées, les hommes se battent. A l'arrière, manches retroussées, les femmes luttent aussi. Pour dire cette autre part de la Grande guerre, restée dans l'ombre, la compagne rézéenne Bouffadou a créé un spectacle «A l'arrière des tranchées». Gage de qualité, il a obtenu le label de la mission Centenaire 14-18.

Vendredi 9 novembre, 20h, Espace Vie Locale. Gratuit. Durée : 50 mn. À partir de 14 ans.



Morts pour la France

Dans les 4 derniers mois du conflit, 8 soldats aignonais ont perdu la vie.

Georges Hippolyte Jean Noe

Né le 16 septembre 1895 à Vieilleville. Etudiant. Lieutenant du 251^e Régiment d'infanterie 2283/9. Croix de Guerre. Tué en combat aérien au dessus de Nancy (Meurthe et Moselle), à 23 ans, le 26 septembre 1918.

Paul Henri Auguste Hery

Né le 19 janvier 1897 à Bouaye. Cultivateur au Gros Chêne, domicilié à l'Halbrandière. Engagé volontaire pour 4 ans, le 27 juin 1916, à Nantes. Caporal et canonier-servant de 2^e classe, du 266^e Régiment d'artillerie de campagne. Soldat cité à l'armée. Sépulture nécropole nationale Jonchery sur Suippe, tombe 1506. Tué à l'ennemi le 27 septembre 1918 à Saint-Hilaire le Grand (Marne), à 21 ans.

Jean Marie Paul Ferré

Né à Saint-Aignan le 6 avril 1892. Fils de François et de Jeanne Bizet. Manoeuvre à Sainte Pazanne. Soldat de 264^e Régiment d'infanterie. Médaille militaire Croix de guerre avec étoile de bronze. Tué à l'ennemi le 30 septembre 1918 à Auberive (Marne), à 26 ans.

Donatien Joseph Marie Gadais

Né le 8 mai 1895 à Saint-Aignan. Fils de Jean Marie et de Henriette Dussou. Cultivateur aux Epinais. Soldat de 2^e classe 137^e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 3 octobre 1918 à Sainte Marie à Py (Marne), à 23 ans.

Eugène Auguste Jean Marie Coillier

Né à Saint-Aignan le 11 juillet 1888. Fils de François Jean Marie et de Marie Biton. Cordonnier à Nantes. Soldat, caporal du 411^e Régiment d'infanterie. Mort à l'ambulance de Royallieu, à Compiègne (Oise), de suite de maladie contractée au service, à 30 ans.

Pierre Auguste Ferré

Né à Saint-Aignan le 5 octobre 1889. Fils de François et de Jeanne Bizet. Ouvrier jardinier à Doulon. Soldat du 100^e Régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 22 octobre 1918 devant Vouziers (Ardennes), à 29 ans.

Louis Joseph Emile Landais

Né le 4 octobre 1896 à Saint-Aignan. Fils de Louis Landais et Jeanne Bru. Domicilié au Pressoir, cultivateur. Soldat de 2^e classe du 158^e Régiment d'infanterie. Inhumé au cimetière militaire Ouest de La Thoulle. Médaille militaire. Tué à l'ennemi le 25 octobre à Banogne (Ardennes), à 22 ans.

Henri Pierre Jean Perrodeau

Né le 21 octobre 1893 à Saint-Aignan. Fils de Henri Sébastien et de Adélaïde Bretagne, cultivateur au Gros Chêne. Soldat du 415^e Régiment d'infanterie. Soldat cité. Mort de blessures de guerre le 11 novembre 1918 à l'ambulance 3/65 à Cuperly (Marne), à 25 ans.

ATELIER BD

Création de bandes-dessinées en 10 séances destiné aux enfants et animé par Miléna Picard (complet). Voir page 8.

Prochaines séances :
samedis 6 octobre, 17 novembre,
15 décembre de 10h30 à 12h.

Médiathèque

Tarif : 50€ les 10 séances

ATELIER QUIET BOOK

Réalisation de livres d'activités pour enfants. Animé par Valérie Boiziau et Martine Berlain. Voir page 8.

Prochaines séances :
mardis 9 octobre, 6 novembre,
4 décembre de 19h30 à 20h30

Médiathèque

Tarif : 50€ les 10 séances

PERMANENCES MISSION LOCALE

Saint-Aignan de Grand Lieu accueille une fois par mois une permanence de la Mission locale de Rezé. Elle s'adresse aux 16-25 ans qui souhaitent un soutien dans leur recherche de formation, d'emploi, de logement...

**Mardis 9 octobre, 13 novembre
et 11 décembre de 14h à 17h,**

Mairie

Gratuit, sur rendez-vous : 02 51 70 26 93

LES MOTS MELLY MALO

Séance de lecture et de comptines animée par Pascale, franco-allemande. Pour les petits de 6 mois à 3 ans.

**Mercredis 10 octobre
et 12 décembre à 10h15
Samedi 24 novembre à 10h45
et 11h30**

Médiathèque

Gratuit

Réservations : 02 40 26 44 55

CONNAISSANCE DU MONDE



Ciné-conférence sur le Costa Rica.

Judi 11 octobre, 20h30

Ciné-conférence sur la Sicile

Judi 29 novembre à 15h et 20h30

Ciné-conférence sur la Terre Sainte

Judi 20 décembre, 20h30

Espace Vie Locale (salle Pouvreau)

Tarif : 5€, 2,5€ (réduit)

Résa : 02 40 26 44 44

ATELIER D'ÉCRITURE

Écriture et développement personnel, destiné aux adultes et animé par Myriam Gravouille (complet). Voir page 8.

Prochaines séances :
samedis 13 octobre,
10 novembre, 8 décembre
De 10h à 12h

Médiathèque

Tarif : 50€ les 10 séances

TOURNOI DE BABY-FOOT

Coupe de France des clubs. Organisé par le club local des Hérons

**Samedi 13 de 13h à 20h et
dimanche 14 octobre de 9h à 20h**

Salle de la Pavelle

Gratuit

CONCERT D'ÉLÈVES

Les élèves de l'école de musique se produisent sur scène

**Mercredis 17 octobre
et 19 décembre, 20h**

Espace Vie Locale (salle Pouvreau)

Gratuit

DÉDÉ ET MINA RACONTENT

Animation autour du livre (lecture et petit bricolage) pour les 4-8 ans.

**Mercredis 17 octobre et
21 novembre, 19 décembre à 16h30**

Médiathèque

Gratuit - Réservations : 02 40 26 44 55

CELTOMANIA - SOIRÉE CONTES

Avec le conteur-chanteur-musicien breton Patrik Ewen. Lever de rideau : Lolo le conteur. À partir de 8 ans.

Voir page 16.

Samedi 20 octobre, 20h30

Salle de l'Héronnière

Tarif : 7€ (gratuit - 12 ans)

Spectacle offert avec le Pass' senior

Résa : 02 40 26 44 44

CINÉ-GOÛTER

A l'affiche « Mon voisin Totoro ». Un film d'animation japonais réalisé par Hayao Miyazaki (1988).

Mercredi 24 octobre, 15h

Médiathèque

Gratuit

PARLEZ-MOI DE...

L'occasion de parler de ses savoir-faire autour d'une sélection de livres.

Samedi 27 octobre, 22 décembre, 11h

Médiathèque

Gratuit

EXPOSITION 1914-1918

La Première guerre mondiale en 12 panneaux réalisés par le groupe Histoire « Sur les pas d'Amani ».

Du 9 au 19 novembre

Médiathèque

Gratuit

« À L'ARRIÈRE DES TRANCHÉES »

Théâtre : la Grande guerre vue du côté des femmes. Par la compagnie le Bouffadou.

À partir de 14 ans. Voir page 7.

Vendredi 9 novembre, 20h

Espace Vie Locale (salle Pouvreau)

Gratuit

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Déposez vos déchets verts et repartez avec du paillage pour vos plantes. Voir page 8.

**Vendredi 9 novembre,
de 13h30 à 16h30**

Parking du Grand fief

Gratuit

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative, 100 ans après la fin de la Première guerre mondiale.

Dimanche 11 novembre, 11h30

Place Milléna

CINÉ SENIOR

A l'affiche : « Un sac de Billes »

Mardi 13 novembre, 14h30

Espace Vie Locale (salle Pouvreau)

Tarifs : 3€, 1,5€ (réduit)

Rens. 02 40 26 44 44

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, 3 ateliers sont organisés : réparation de petit électroménager (de 10h à 13h) ; pliage de tissu (de 14h à 16h), fabrication d'un sapin de Noël en carton et de décorations de Noël à partir de matériaux de récupération (de 14h30 à 17h).

Mercredi 21 novembre

Médiathèque

Gratuit, sur inscription :

02 40 26 44 44

RENCONTRE D'AUTEUR

Jean-Michel Adrien, romancier Aignonais auteur de « Pour tout l'or du Pérou »

Samedi 24 novembre, 11h

Médiathèque

Gratuit

FOIRE À TOUT

Organisée par l'Amicale laïque de Saint-Aignan de Grand Lieu (Alsa)

**Dimanche 25 novembre,
de 8h à 18h**

Salle Polyvalente

Entrée libre

ATELIER « DOUDOU »



Confection de doudous animé par Laëtitia Le Saux, illustratrice jeunesse. À vivre en famille. Suivi d'une séance de dédicaces.

**Mercredi 5 décembre,
de 14h30 à 17h30**

Médiathèque

Gratuit

TÉLÉTHON

Spectacle musical « Au bout de mes rêves », basé sur les chansons de Jean-Jacques Goldman avec 8 chanteurs, 6 musiciens et 4 danseuses proposé par l'association Téléthon/live.

**Samedi 8 décembre à 18h (repas)
et 21h (spectacle)**

Dimanche 9 décembre à 15h (spectacle)

Salle de l'Héronnière

Repas + spectacle 18€ ; spectacle 7€ (adulte), 3€ (-12 ans)

.....

MARCHÉ DE NOËL

Pour faire le plein d'idées de cadeaux à glisser au pied du sapin et prendre part à des animations.

**Samedi 15 décembre,
à partir de 15h30**

Salle Polyvalente

Entrée libre

.....



Retrouvez dans votre boîte aux lettres avec ce Mag' d'automne le supplément de la vie associative 2018-2019.

SPECIAL SENIORS



Le pass' senior est la carte culturelle des 60 ans et plus non imposables à Saint-Aignan de Grand Lieu. Elle permet de bénéficier d'entrées gratuites à des spectacles.

Elle inclut : une conférence de Connaissance du monde ; un bon de réduction de 60 euros à valoir pour une sortie organisée par le club Joie de vivre ou l'Union nationale des combattants (UNC) ; une entrée à un concert et à un spectacle organisés par la commune (Celtomania cette année).

Le pass' senior est valable de septembre à août et se renouvelle chaque automne auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS).

.....

RENSEIGNEMENTS AU SERVICE SOCIAL

TÉL. 02 40 26 44 73

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Nelson OLIVRE

28.04.2018

Emrys GUILLOT

LE MOAL

29.05.2018

Clément PINEAU

11.07.2018

Ella LE CLANCHE-

LE BOURHIS

19.07.2018

Oscar AMOURET

24.07.2018

Jules CORMERAIS

16.08.2018

MARIAGES

Alexandre DESAIVRES

et Géraldine HÉNAFF

05.05.2018

Olivier PARROT

et Maureen FLOQUET

02.06.2018

Romain DRION

et Cindy BERNARDEAU

09.06.2018

Stéphane BONNET

et Cécile PAPIN

16.06.2018

Willy LESGUER

et Charlotte DANION

22.06.2018

Ludovic CHAPIET

et Samantha BARDOUX

07.07.2018

Thierry JUSTEAU

et Valérie BOLTEAU

07.07.2018

Christine CESSOU

et Richard HONVAULT

09.07.2018

David FOUCHER

et Françoise PINASSON

21.07.2018

Frédéric JAMIN

et Twiggy DUPUIS

28.07.2018

Clémence LE RAY

et Kévin CERCLÉ

03.08.2018

Stéphane TRICHET

et Gaëtane OCLOO-

KOUBAKA

04.08.2018

Jean-Baptiste JEANNE

et Sabrina QUAEGEBEUR

25.08.2018

DÉCÈS

Thérèse DÉROUT

née BOUCHERIE

13.05.2018

Annick FERRY

née DAUNÉ

21.05.2018

Henri COUDERC

28.05.2018

Elise HISSLER

née VAN BERCHEM

08.06.2018

Gabriel BARREAU

17.06.2018

Suzanne RICOULEAU

née AUBIN

02.07.2018

Daniel BLAIN

14.08.2018

Tribune du groupe de l'opposition

QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS JUIN ?

PLUM

Le PLUm a été adopté à Saint-Aignan de Grand Lieu au conseil municipal. Nous nous sommes abstenus pour une raison simple : le PLUm ne prend pas en compte l'identification de nouvelles zones à aménager dans le futur qui permettrait le déménagement des écoles par exemple. Notre commune reste figée, telle la belle endormie.

PISCINE

En conseil municipal, nous avons apporté notre soutien pour une telle infrastructure poly communale située à Bouaye, qui permettra entre autres, dans le sud-ouest de Nantes Métropole, que nos scolaires puissent apprendre à nager. Cela offrira également à la population un petit havre de loisirs aquatique et de détente. Cela fait défaut jusqu'à aujourd'hui pour plusieurs communes, comme celle de Saint-Aignan de Grand Lieu.

AÉROPORT

Plus de 6 mois après la décision d'abandonner le projet de déménagement de l'aéroport à Notre-Dame des Landes, le trafic aérien ne cesse de croître de manière importante, dépassant les estimations. Les 6 millions de passagers seront franchis cette année. Toutefois, l'État tarde à montrer son plan. Plan qui pour le moment reste flou et ne permet pas à nos enfants et aux Aignonais souffrant quotidiennement du bruit des avions en cette période estivale où prendre du bon temps dans leur jardin reste infernal.

MAISON DES JEUNES

Le projet #2 de la Maison des jeunes a été présenté en conseil municipal. Nous nous sommes abstenus. Pour quelles raisons ? Le projet reste démesurément grand compte tenu de notre population actuelle et celle future puisque le maintien de l'aéroport ne permet pas une augmentation sensible de la population. Ce projet n°2 présente une surface légèrement supérieure au premier, sans tenir compte des évolutions depuis 2014. Ensuite, nous nous interrogeons sur sa position géographique, elle sera construite en effet, sous le couloir aérien.

TERRAIN DE FOOTBALL

Nous souscrivons le projet porté. Belle rentrée à tous !

Inscriptions sur les listes électorales : du nouveau

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence. Mais désormais, la date limite d'inscription n'est plus le 31 décembre. En 2019, pour prendre part aux élections européennes du 26 mai, il sera possible de s'inscrire jusqu'au dernier jour du 2^e mois précédant le scrutin, soit le 31 mars. Ce jour-là étant un dimanche, une permanence sera assurée à la mairie de Saint-Aignan de Grand Lieu samedi 30 mars. Par ailleurs, une nouvelle carte électorale sera adressée à tous en 2019, un identifiant national d'électeur (INE), unique et permanent, étant attribué à chacun. C'est l'Insee qui gèrera ce Répertoire électoral unique (REU).

Toute personne ayant déménagé en cours d'année (même au sein d'une même commune) doit se manifester auprès de la mairie de sa commune de résidence pour que ses coordonnées soient mises à jour sans quoi elle ne recevra pas la nouvelle carte.

Eaux : les obligations des particuliers



L'écoulement des eaux de pluie est soumis à une réglementation. La connaître permet d'éviter des soucis de voisinage.

Chaque propriétaire dispose de l'eau de pluie qui tombe sur son terrain. Il peut la récupérer dans des citernes, des réservoirs et l'utiliser pour son usage personnel : arroser son jardin, laver sa voiture...

Mais cette eau peut aussi librement s'écouler chez son voisin dès lors que la pente est naturelle. On parle de servitude d'écoulement que tout propriétaire d'un terrain en

contre-bas est tenu d'accorder au propriétaire d'un terrain situé en contre-haut. La construction



26^e | Salon d'art

peinture et sculpture

du 27 octobre au 11 novembre 2018

de 15 h à 18 h en semaine
de 14 h à 18 h les week-ends et jours fériés



Commissaire de salon - Jean-Joël Brégeon

Invités d'honneur :

Jean-Yves Marrec

peintre

Alain-Marie Parmentier

sculpteur

Saint-Aignan de Grand Lieu (44)

salle de l'Héronnière

02 40 26 44 44

www.saint-aignan-grandlieu.fr

